

SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS  
DE SEINE ET MARNE

POLE PERFORMANCE SYSTEMES D'INFORMATION  
SERVICE DES SYSTEMES D'INFORMATION

## BUREAU du C.A.S.D.I.S

SEANCE DU 10 OCTOBRE 2022

P.V. N° 115  
Dossier N° 9

### DÉLIBÉRATION DU BUREAU du C.A.S.D.I.S

Le Bureau du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne,

VU la délibération n° 54 dossier 3.3-2.11 en date du 25 juin 2007 autorisant la cession à titre gracieux de matériels informatiques au seul profit d'associations implantées sur le département de Seine-et-Marne,

VU la demande formulée par courrier de l'association « Amicale des Sapeurs-pompiers de Mormant » en date du 15 juin 2022,

VU le mémoire de la Présidente du Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de Seine-et-Marne relatif à la cession à titre gracieux d'un PC fixe à l'association « Amicale des Sapeurs-pompiers de Mormant »,

VU les avis émis,

Décide à l'unanimité,

- D'autoriser la cession, à titre gracieux, d'un PC fixe à l'Amicale des sapeurs-pompiers de Mormant

La Présidente du Conseil d'administration



Isoline GARREAU